

BERGHEIM

Infos

Journal d'information de la ville de Bergheim



n°5 • JUIN 2017



Urbanisme

Évolution du Plan Local d'Urbanisme

Les réflexions menées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) sont aujourd'hui bien avancées. En effet, les éléments du diagnostic territorial (forces, faiblesses, tendances d'évolution, enjeux) ont été présentés aux habitants lors d'une première réunion publique organisée le 29 mars 2016, et les orientations du futur PLU, c'est-à-dire le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), sont établies.

Les grandes orientations générales du PADD ont été débattues en séance du conseil municipal le 10 avril 2017 et s'articulent autour de 4 axes :

- Conforter et pérenniser l'attractivité de Bergheim,
- Conforter le développement local sur le territoire,
- Favoriser un fonctionnement urbain cohérent, garant d'un cadre de vie de qualité,
- Préserver les qualités paysagères et environnementales du territoire.

Réunion avec les « Personnes Publiques Associées »

Ces éléments ont été présentés aux différents services et organismes qui interviennent régulièrement dans le cadre de l'élaboration de documents d'urbanisme et appelés plus communément « Personnes Publiques Associées ». Elles regroupent notamment les services de l'État (le Préfet, l'Architecte des Bâtiments de France, la Direction Départementale des Territoires...), le Conseil Régional, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Pays de Ribeaupillé, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale « Montagne Vignoble et Ried », la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers, l'Institut National des Origines et de la Qualité ainsi que les communes limitrophes. Leur rôle est d'assurer la bonne prise en compte des lois, règlements et intérêts supra-communaux tels que les réflexions et démarches menées au niveau régional, départemental ou local (Schéma Régional de Cohérence Écologique ou d'Aménagement Numérique, Schéma Départemental de Gestion des Eaux, Schéma de Cohérence Territoriale...).

Les représentants de ces services ont eu l'occasion de se prononcer sur les moyens retenus par la commune de Bergheim pour transposer son projet communal en termes de plan de zonage, de règlement correspondant, et de principes d'organisation des différents secteurs

de développement. Le projet communal qui leur a été proposé intègre les préoccupations dont ils ont la charge (suite de l'article en page 2).



Réunion de travail en mairie avec les Personnes Publiques Associées, le 16 mai dernier

Éditorial

Chères Bergheimois, chers Bergheimois, Liewi Barigemer,

Comme nous en avons pris l'habitude, nous vous adressons notre bulletin « Bergheim Infos » qui vous apporte, avant la période estivale, quelques informations sur la vie de notre commune.

Vous y trouverez notamment un article sur l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme qui doit nous permettre de dessiner les contours de notre développement pour les 15 prochaines années.

Nous nous efforcerons bien sûr de préserver l'authenticité, le charme et l'âme de notre cité, tout en permettant aux jeunes couples et familles de trouver à Bergheim un habitat répondant à leur aspiration.

Je tiens aussi à remercier la centaine de bénévoles qui ont participé le 20 mai dernier à notre Journée Citoyenne et qui se sont consacrés avec enthousiasme aux différents ateliers proposés. Ils ont prouvé que la Générosité, la Solidarité, le Don de soi et la Convivialité sont des valeurs qui n'ont pas complètement disparu à Bergheim.

Merci également à toutes les personnes qui participent au fleurissement de notre commune et qui contribuent ainsi à son embellissement.

Je vous souhaite un bel été et vous invite à profiter pleinement des moments de partage et de convivialité proposés par nos associations.

Pierre BIHL
Conseiller Départemental
Maire de Bergheim

Recherche de quêteurs pour la Ligue contre le Cancer

Le cancer est la première cause de mortalité en France. La Ligue contre le Cancer a été créée en 1918 avec pour objectif de financer la recherche, la prévention, mais aussi d'améliorer la qualité de vie des personnes malades et de leurs proches. Aujourd'hui, afin d'améliorer encore notre contribution à la lutte contre le cancer, nous recherchons des personnes prêtes à donner un peu de leur temps pour la quête, qui a lieu chaque printemps. **Pour cela, contactez M^{me} Elisabeth Schneider au 06 20 58 51 05 ou M^{me} Sidonie Halbout au 06 44 12 26 70 ou adressez-vous à l'accueil de la mairie.**

Cartes d'identité et passeports

Comme suite à une nouvelle réglementation, la mairie de Bergheim ne peut plus délivrer les cartes nationales d'identité et les passeports. Il faudra désormais vous rendre en mairie de Ribeauvillé. Informations complémentaires sur le site Internet de la ville : www.ville-bergheim.fr.

Signature de la charte de jumelage

Le jumelage avec la commune de Courthézon dans le Vaucluse devrait se concrétiser lors de la fête du Gewurztraminer le samedi 29 juillet 2017 avec la signature très officielle de la charte. Pour l'occasion, nous attendons une délégation d'une dizaine de personnes dont le maire de Courthézon, Alain Rochebonne.

Une réunion publique ouverte à la population et des associations locales

Ces éléments ont également été développés auprès de la population, des associations locales et de toutes autres personnes concernées qui participent à la démarche de concertation tout au long de l'étude et jusqu'à l'arrêt du projet.

Ces personnes ont été invitées à une deuxième réunion publique, le 16 mai dernier, au cours de laquelle M^{me} Fabienne OBERLE du bureau d'études OTE INGENIERIE a présenté avec un diaporama les grandes orientations du développement de Bergheim et leur transposition en terme de documents réglementaires (règlement du PLU, plan de zonage, principes d'organisation des futures extensions du village...). L'objectif de cette présentation était de donner les « clés de lecture » du futur PLU. Cet exposé a été suivi de questions et réponses qui ont permis aux personnes présentes de s'exprimer sur le futur de Bergheim.

La population a également été invitée à s'exprimer de manière plus personnelle lors d'une permanence publique qui s'est tenue en mairie le mercredi 7 juin. Nous rappelons qu'un registre est tenu à la disposition du public pour y consigner des observations ou des remarques. Les documents présentés en réunions publiques les 29 mars 2016 et 16 mai 2017 sont consultables sur le site Internet de la ville : www.ville-bergheim.fr.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques, elles permettront d'amender et d'améliorer le projet communal. En effet, l'ensemble des observations formulées tout au long de la démarche, et figurant au registre de concertation (sous forme de courrier, d'observation directe dans le registre ou de mail transmis à la commune), sera analysé et fera l'objet d'un bilan qui sera présenté par M. le Maire devant le conseil municipal.

Zone d'extension projetée rue des Celtes



Finances

Adoption à l'unanimité du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 a été approuvé en séance du conseil municipal le 10 avril dernier. Il s'équilibre à 3543800 euros en section de fonctionnement et à 2892750 euros en section d'investissement. L'année 2017 verra l'entrée en vigueur de la Taxe Professionnelle Unique.

Le budget 2017 est marqué par une nouvelle répartition des ressources fiscales dont une nette baisse de la dotation forfaitaire et une augmentation de la contribution au Fonds de péréquation, qui s'élevait à 131911 € en 2016.

Les investissements concernent principalement des travaux de voirie, de réhabilitation de l'ancien atelier municipal en Centre de Première Intervention pour les sapeurs-pompiers, de mise en conformité des bâtiments communaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et d'installation d'un système de vidéosurveillance. Afin de ne pas alourdir la dette de la ville et de préserver ses capacités d'investis-

sement, le conseil municipal a décidé de procéder à une hausse modérée de 1 % des impôts communaux.

La Taxe Professionnelle Unique remplace la Contribution Foncière des Entreprises

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la compétence de la gestion des zones économiques des lieux-dits « Am Eckenbach » et « Muehlbach » est du ressort de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé (CCPR).

En matière de fiscalité des entreprises, la CCPR a instauré la Taxe Professionnelle Unique (TPU) sur l'ensemble de son territoire, qui remplace la Contribution Foncière des Entreprises perçue auparavant par les

communes. Le vote du taux et la perception du produit de la TPU sont désormais de la compétence de la CCPR. Ce transfert engendre une perte de ressources fiscales pour Bergheim. Toutefois, afin de compenser cette diminution, la Communauté de Communes reverse une compensation à Bergheim. Son montant est basé sur celui de la taxe professionnelle auparavant perçue auquel on retranche le coût des charges transférées à la CCPR.

Ce mécanisme, complexe lors de sa mise en place, ne permet pas pour l'instant à notre commune de connaître précisément le montant du produit de la fiscalité des entreprises qu'elle percevra.

Découverte

De nouveaux panneaux pédagogiques à la carrière de la Wurzel

La carrière de la Wurzel est située à Thannenkirch sur le ban communal de Bergheim. Le site est intégré dans le sentier de découverte des carrières, promenade champêtre de 5 km dans la forêt de



La carrière de la Wurzel

Thannenkirch. La carrière a été exploitée pour son granit de 1923 à 1964. L'endroit est entretenu par l'association des Amis du Taennchel avec l'aide de la commune de Bergheim. L'association a souhaité ajouter aux panneaux pédagogiques existants des explications sur le fonctionnement de l'exploitation du granit, mais aussi sur la géologie plus particulièrement la formation du granit dit « de Thannenkirch ».

L'action a été cofinancée par la ville de Bergheim pour 3697 €, le Conseil Départemental à hauteur de 2803 € ainsi que la commune Thannenkirch



L'inauguration du nouveau panneau

pour 1000 €. Le solde est assuré par les finances des Amis du Taennchel à hauteur de 2500 €.

L'inauguration des panneaux a eu lieu le samedi 13 mai.

Initiative

Journée Citoyenne : un millésime au top

La troisième édition de la Journée Citoyenne s'est déroulée le 20 mai dernier, rassemblant plus de 80 participants dans un esprit positif et bon enfant.

Des idées, les chefs d'ateliers n'en manquent pas, Fabien, de l'atelier peinture, a établi un programme long comme le bras et de quoi occuper son équipe pendant quelques années.

De belles découvertes ont eu lieu, comme le site bucolique de l'ancien réservoir de la route de Thannenkirch datant de 1895, qui a (presque) retrouvé son cachet d'antan après le travail acharné des acolytes de René.

Pour conserver la beauté des remparts, Jean-Paul a œuvré avec sa fidèle équipe, et Tharcise avec d'autres ont débarrassé la grotte de la Vierge de sa gangue de lierre. Il réfléchit déjà à la suite et à la mise en valeur des statues dégradées par le temps.

Côté création, les hôtels à insectes ont toujours beaucoup de succès auprès des



Des participants motivés et de bonne humeur !

adultes et des enfants. Cette année, se sont rajoutés des nichoirs prédécoupés par Sébastien et Laurent.

D'autres chantiers se sont déroulés à la caserne des pompiers, à l'église ainsi que dans les sentiers pédagogiques du Ried et du Grasberg avec toujours un bel engagement citoyen.

Pour nourrir tout ce beau monde, Sidonie et son équipe étaient sur le pont tôt le matin et le tout s'est achevé par un beau moment de convivialité avec des tartes flambées et de bons gâteaux préparés par le club du 3^{ème} âge.



Un entretien efficace à l'ancien réservoir d'eau.



Jean-Jacques et Dario à pied d'œuvre dans le sentier du Ried.



Nettoyer la grotte de la Vierge : un sacré travail !



Dans l'aire de jeu des remparts sud



De délicieux gâteaux ont été cuisinés par les membres du club du 3^{ème} âge.

Initiative

Non à la cigarette devant l'école

Tout est parti du constat d'un parent d'élève stupéfait du nombre de mégots au sol devant l'école maternelle. En effet, il en a dénombré pas loin de 80, jetés négligemment le long du mur du bâtiment ou sur le trottoir.

Alertée sur le sujet, l'équipe des délégués parents d'élèves, soutenue par l'équipe enseignante, a décidé de mener conjointement une action prévention tabac lors du conseil d'école du premier trimestre.

Mercredi 3 mai en fin de matinée, les enfants ont accroché au grillage de l'école les dessins qu'ils avaient réalisés auparavant afin de sensibiliser les parents fumeurs ainsi que les passants.

Pendant ce temps, trois parents délégués : Elsa Manguin, Magalie Pfeffer et Audrey Gissinger, ont ramassé les mégots éparpillés sur la voie publique devant la maternelle. Le résultat est probant : une bouteille plastique d'un litre a été remplie, malgré les vacances scolaires et un passage récent de la balayeuse.

La municipalité, soutenue par la Ligue contre le Cancer, a appuyé cette action par la mise en place d'une plaquette « Espace sans tabac » afin de limiter la consommation de tabac dans les lieux fréquentés par des enfants.



Magalie Pfeffer, Elsa Manguin et Audrey Gissinger : des parents d'élèves engagés dans l'action.



Livre

« À l'ombre du vieux tilleul » : plus d'un siècle d'histoire



Après 18 mois de travail acharné, le comité de pilotage a remis, tout début mai, les textes et photos à l'éditeur Carré Blanc. Au mois de juillet, il faudra relire et corriger les épreuves du livre et ce n'est qu'au mois de novembre que les exemplaires seront disponibles. Il a fallu mener des enquêtes, faire des choix dans les centaines de documents reçus et ce n'était certes pas facile. Toutes ces photos représentent des moments de vie, des souvenirs émus ou drôles qui ont jalonné la vie de nos concitoyens.

Les personnes intéressées peuvent participer à une souscription pour réserver un ou plusieurs exemplaires du livre à un prix préférentiel. Un bon de souscription est joint à Bergheim Infos, mais sera également disponible en mairie et au Point I.

JUIN

- 24 | Concert Chœur de Loboc (Philippines), à l'église à 20h30, entrée libre
- 25 | Finale du tournoi interne de Tennis, à la salle du Landgraben
- 30 | Fête de la Musique au Jardin de Ville

JUILLET

- Du 01 au 9 | Exposition de peintures, Denise Rieg, à l'ancienne synagogue
- 09 | Tournoi de pétanque au stade C. Kropp
- 13 | Collecte de Sang au CSC
- 14 | Bal champêtre au Jardin de Ville, entrée libre
- 20 | Fête Alsacienne, place du Dr Walter
- 22 | Concert La Chapelle Rhénane (Monteverdi) à 20h30 à l'ancienne synagogue, entrée 8 euros
- 29 et 30 | Fête du Gewurztraminer

AOÛT

- 03 et 17 | Fête alsacienne, place du Dr Walter
- 06 | Finale du tournoi open 3^e série de tennis, à la salle du Landgraben
- Du 12 au 20 | Exposition de peintures Isabel Medrano et Claus Becker à l'ancienne synagogue
- 24 | Visite guidée musicale de Bergheim, au départ de la mairie à 20h15 avec Roger Siffer

SEPTEMBRE

- Du 15 au 24 | Exposition de peintures de Valérie Romuald à l'ancienne synagogue
- 17 | Journée du patrimoine : 14h-18h, visite guidée église et orgues, visite de la Maison des Sorcières, de l'ancienne synagogue. 17h : visite guidée de Bergheim au départ de la mairie
- 23 | Fête du Sport, dans l'après-midi

OCTOBRE

- 01 | Braderie petite enfance au CSC
- 01 | Concert Bernard Guntz à 17h à l'église, entrée libre (au profit du Burkina Faso)
- 12 | Collecte de sang au CSC
- 15 | Fête de la choucroute au CSC
- 28 | Soirée récréative au CSC

NOVEMBRE

- 10 | Loto du foot au CSC
- 11 | Commémoration de l'Armistice
- Du 25/11 au 23/12 | Chemin des crèches, visites guidées, concerts
- Du 26/11 au 19/12 | Exposition de crèches et vente d'articles, samedi et dimanche à la salle des Votes

DÉCEMBRE

- 03 | Concert de Noël par la chorale interparoissiale, à 17h à l'ancienne synagogue, entrée libre
- 06 | Saint-Nicolas, place du Dr Walter
- Du 08 au 10 | Marché de Noël
- 10 | Concert de Noël Retro Swing par Marikala, à 17h à l'église, entrée libre
- 14 | Collecte de sang au CSC
- 17 | Concert Chœur d'Hommes Liederkrantz, à 17h à l'église, entrée libre

« BERGHEIM Infos »

Magazine édité par la Ville de Bergheim
N° 5 - Juin 2017

- Directeur de la publication : P. BIHL, Maire
- Rédaction : Commission Communication
- Crédit photographique : mairie, associations
- Conception-réalisation-impression : Formacom (03 88 08 22 00)
Dépôt légal : à parution